

28 et 29 avril 2022

## ESCAPADE EN BOURGOGNE



## SPECTACLE CABARET ET FLORISSIMO A DIJON



Exposition Florissimo



Dijon, classée au Patrimoine de l'Unesco

# Programme

**Jeudi 28 avril**

**Genève – Dijon**

Départ de Genève en direction de la France via Nantua – Bourg-en-Bresse - Dole  
**Arrêt café libre en cours de route.**

**11h30 Accueil au Cabaret Odyséo à Plombières-les-Dijon**

## Votre menu « Glamour » - hors boissons

*Crème Brûlée au Foie Gras & sa Tuile Craquante*

\* \* \*

*Suprême de Volaille Jaune farci aux Cèpes, sauce au jus de Truffe  
Gratin de Pommes de Terre aux Morilles  
Flan de Brocoli et Carotte fanes glacées*

\* \* \*

*Demi Saint-Marcelin et ses Mendiants*

\* \* \*

*L'assiette « Glamour » : Crème brûlée à la fleur d'oranger  
Moelleux Chocolat Praliné – Nougat glacé aux pépites de chocolat*

## **Après le repas : Revue Music-Hall « Sexy Folie »**

*Tous les artistes internationaux – chanteurs, acrobates, magiciens et danseurs vous émerveilleront pendant plus d'une heure trente.*

*Féerie, rires, chants, danses et numéros visuels poétiques et impressionnants seront au programme de cet incroyable spectacle !*

*Après le spectacle, installation à votre hotel 3\* au centre de Dijon.*

**Souper et soirée libres.**

**Vendredi 29 avril**

**Dijon – Genève**

**Petit-déjeuner buffet à l'hôtel.**

**09h00 Visite guidée du Dijon Historique, ville aux cent clochers.**

*Dijon, classée au patrimoine de l'Unesco.*

*Merveille pour les yeux, cette visite vous fera traverser les siècles au gré de vos déambulations dans les rues de l'un des plus importants secteurs sauvegardés de France. Vous découvrirez la richesse et la diversité du patrimoine architectural de Dijon du Moyen-Age à la Renaissance en suivant le parcours de la chouette. Plus de 30 étapes à la découverte de la Capitale de la Bourgogne, dont le Palais des Ducs et la Cathédrale Sainte-Bénigne.*

Après la visite, départ pour le Parc des Expositions de Dijon pour **temps libre à Florissimo**. Venez admirer la beauté des réalisations végétales et florales qui ornent les 15 000m<sup>2</sup> du Parc des Expositions. Fleuristes et paysagistes créent des univers magiques à chaque édition qui a lieu tous les 5 ans. **Repas de midi libre sur place.**

Reprise de votre autocar pour retour direct à Genève.

**Arrivée à la Gare Cornavin en début de soirée.**

## Prix AVIVO comprenant

- le transport en autocar 4\* tout confort
- le déjeuner-spectacle – hors boissons
- le logement à l'Hôtel 3\* Campanile situé au centre-ville de Dijon
- le petit-déjeuner buffet
- la visite guidée de Dijon
- l'entrée à l'exposition Florissimo
- un accompagnant AVIVO

<b>Membre AVIVO</b>	<b>320.-</b>
<b>Non membre</b>	<b>420.-</b>
<b>Supplément single</b>	<b>40.-</b>

### Non compris :

- L'assurance annulation et assistance obligatoire
- Le souper du 1<sup>er</sup> jour
- Les boissons au cabaret
- Le repas de midi du 2<sup>ème</sup> jour

Votre hôtel Campanile 3\* est situé dans le centre de Dijon, il propose une connexion Wi-Fi gratuite. Ses chambres climatisées sont équipées d'une télévision, un téléphone et un sèche-cheveux. Sur place vous pourrez explorer les rues commerçantes de la zone piétonne de Dijon.



## CONDITIONS GÉNÉRALES

### 1 - Inscriptions

Veillez vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.  
**Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.**

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

### 2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

**Les frais du voyage pourront être remboursés si:**

- 1) **Vous avez souscrit à l'assurance annulation.**
- 2) **Vous êtes en possession du livret ETI.**
- 3) **Vous avez souscrit une assurance similaire.**

**Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.**

**Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:**

<b>Dès le 30<sup>ème</sup> jour</b>	avant le départ	<b>50 %</b> du prix du voyage
<b>Dès le 20<sup>ème</sup> jour</b>	avant le départ	<b>100 %</b> du prix du voyage
<b>En cas de non présentation au départ</b>		<b>100 %</b> du prix du voyage

**Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.**

### 3 - Assistance et rapatriement

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

### 4 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

### 5 - Assurances

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.  
Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.